

REPUBLIQUE D'HAÏTI
UNIVERSITE D'ETAT D'HAÏTI
FACULTE DES SCIENCES

AVIS D'INSCRIPTION
Année académique 2026-2027

La Coordination du Master en Géosciences de la Faculté Des Sciences (FDS) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) avise le public en général et les postulants en particulier qu'une extension à la date a été octroyée pour les inscriptions au programme de Master en Géosciences Appliqués aux Géorisques pour le recrutement de la 4^{ème} promotion. Les inscriptions se prolongeront jusqu'au 27 février de l'année 2026.

A. CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir un diplôme d'ingénieur, de préférence en génie civil, génie rural ou en agronomie, ou d'une licence en géosciences ou en géographie physique de l'Université d'État d'Haïti ou d'une université reconnue par l'Université d'État d'Haïti.
- Payer les frais de 7000 (sept milles) gourdes pour l'inscription (Non remboursable).
- Détenir son numéro d'identification nationale unique (NINU) pour les ressortissants haïtiens ou un document d'identité équivalent pour les autres nationalités.

B. Paiement des frais d'Inscriptions

Les inscriptions se feront 2 étapes. La première étape consiste à payer les frais d'inscription à une succursale de la SOGEBANK et ensuite à remplir le formulaire et soumettre les différents documents requis en ligne. Il faudra :

- Payer les frais de 7000 (sept mille) gourdes par dépôt sur le compte de l'UEH à la SOGEBANK.
Nom de Compte : UEH/DEMANDE D'ADMISSION
Numéro de compte : 706054558
- Remplir en ligne le formulaire à l'adresse suivante <https://admission.ueh.edu.ht> . Il faut ensuite saisir le numéro et charger la fiche de paiement au moment de l'inscription en ligne.
- Soumettre tous les documents exigés par le programme :
- Imprimer la fiche d'inscription en ligne ;
- Vérifier avec le secrétariat de l'URGéo de la Faculté Des Sciences que les documents et l'inscription du candidat ont été bien reçus par la coordination du programme.

C. LES PIÈCES REQUISES POUR L'INSCRIPTION

Après avoir payé les frais d'inscriptions, les postulants sont invités à remplir en ligne le formulaire d'inscription à soumettre les pièces suivantes :

- Copie de leur diplôme
- Relevés de note des deux dernières années de spécialisation.
- Copie de l'acte de naissance ou extrait d'archives
- Copie d'un document d'identité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport)
- Une lettre de motivation du candidat
- 2 lettres de recommandation de la part soit d'un ancien professeur, soit d'un employeur
- Tout autre document administratif pouvant supporter le dossier du candidat

Les documents doivent être soumis en format PDF.

D. L'ADMISSION AU PROGRAMME

Le recrutement de la cohorte de ce Master se fera en deux temps sur la base de dossiers et d'évaluations :

1. Recrutement d'une pré-cohorte d'un maximum de trente (30) étudiants parmi l'ensemble des inscrits. Les candidats admis au préMaster recevront une formation de mise à niveau en géosciences d'une durée de cinq (5) mois au terme de laquelle ils seront évalués.
2. Recrutement de la cohorte définitive de seize (16) étudiants au plus qui seront habilités à intégrer le programme de Master après avoir rempli les formalités administratives auprès du secrétariat de l'URGéo.

NB : Le programme du Master en Géosciences se déroulera en présentiel au Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL) pour les candidats se trouvant dans le Grand Nord (département du Nord et du Nord-Est) et en semi-présentiel pour ceux résidants dans l'Ouest et dans le Grand Sud.